



Ligue Poitou-Charentes

Compte rendu du Bureau du 14 octobre 2013 A Chauray

Membres présents : J. Aymé, F. Dussauze, E. Ferchaud, T. Godeau, S. Gourdon, P. Henri, F. Laurantin, A. Salmon, C. Salmon, F. Watrin

Assistent : M. Martin, G. Braud, S. Girardeau

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT :

- Rappel

Rappel : les comptes rendus de présidents de commissions doivent parvenir à la Ligue le mercredi précédent la réunion de comité directeur ou de bureau. Chaque commission a la possibilité de créer et de diffuser des diapos si besoin (4 maximum).

- Zone Ouest

Une réunion est prévue le 16 novembre à Rennes.

Suite aux modifications des suivis des finances par la fédération pour toutes les zones, le budget de la zone Ouest a été transmis au trésorier fédéral sans avoir été mis en copie aux présidents de ligue. La fédération mettra en place un mode de fonctionnement commun pour toutes les zones et les factures seront payées par la FFBB après aval du trésorier de la zone. Les actions spécifiques d'une zone hors cadre fédéral seront à la charge des ligues. La cotisation annuelle versée par les 4 ligues à la zone Ouest n'est plus à faire à compter de cette saison.

Les TIL restent à la charge des ligues de chaque zone.

La partie financière du cahier des charges des TIL est floue, ce qui entraîne des facturations de frais supplémentaires non acceptables. Le président de la ligue va évoquer ces problèmes lors de la prochaine réunion de zone à Rennes.

- Dossier Soleil Formation

Jack Aymé fait un point sur le non renouvellement de la convention avec notre prestataire extérieur, Dominique Seureau. Il explique notamment que les tarifs demandés par ce dernier n'étaient pas acceptables et que la manière utilisée pour cette demande ne l'était pas non plus. Pour le président de ligue, ce dossier est maintenant clos et le président de la CRO a mis en place une nouvelle organisation pour les stages et le référentiel.

INFORMATIONS FEDERALES Comité directeur des 4/5 octobre (Alain Salmon)

- ✓ L'objectif de la fédération pour cette saison est d'atteindre les 500 000 licenciés.
- ✓ Pas de moins de 8 millions de téléspectateurs ont assisté à la finale de l'Euro Basket Masculin.
- ✓ L'Euro Basket Féminin s'est avéré être une réussite sur le plan organisationnel mais également comptable puisqu'il termine bénéficiaire.

- ✓ La fédération souhaite créer un document qui reprendrait tous les chiffres importants du basket français.
- ✓ La FFBB souhaite que des manifestations soient organisées pour célébrer la journée internationale de la Femme le 8 mars 2014.
- ✓ Une réflexion va être menée pour faire évoluer la période des mutations qui n'est actuellement plus adaptée.
- ✓ L'AG fédérale 2014 se déroulera sur l'île de la Réunion. Les délégués des ligues et des comités devront être désignés avant fin février 2014. Un budget sera attribué à chaque délégué par la fédération afin de financer le déplacement.
- ✓ La charte de l'arbitrage est en cours de finalisation.
- ✓ Les CTE ne vont finalement pas disparaître au niveau départemental mais seulement au niveau des ligues au profit des CTC. Les CTC devront être mentionnées dans les plans de développement des comités et des ligues.
- ✓ Pour la constitution de leurs plans de développement, la FFBB met à disposition des ligues et comités un salarié qui pourra se déplacer en cas de besoin.
- ✓ Le site de la fédération va évoluer très prochainement.
- ✓ Le prochain forum du mini basket aura un nombre de places limité et seuls les premiers inscrits pourront y participer. Les inscriptions se feront en ligne prochainement.
- ✓ Labels FFBB : une réflexion est démarrée pour en assainir et simplifier le fonctionnement, notamment au niveau des renouvellements.
- ✓ Une étude sur les périodes de mutation a été diligentée auprès des services juridiques fédéraux.

CRO

- Organigramme de la CRO

Voir compte rendu en annexe

- Référentiel

Un appel à candidature va être lancé et une réunion aura lieu le 14 novembre 2013 à Angoulême.

- Charte de l'arbitrage

En Poitou-Charentes, il est décidé d'appliquer la charte fédérale mais de manière allégée. Puisque la charte précédente mécontentait les clubs et qu'elle n'a pas eu les effets escomptés, pour la saison 2013-2014, il suffira de présenter 2 arbitres stagiaires qui devront obligatoirement se présenter à l'examen afin d'être en règle.

Pour être en règle on peut aussi respecter l'article 2 soit 1 arbitre associé à une équipe

Exemple 5 arbitres = 5 équipes

- Manque d'officiels

Il manque toujours des arbitres et en conséquence de quoi de nombreuses rencontres ne peuvent pas être couvertes. De plus, beaucoup d'arbitres se mettent en indisponibilité ou préviennent au dernier moment qu'ils sont absents.

En moyenne, sans compter les indisponibilités, nous disposons d'un arbitre par rencontre.

Quelques dossiers médicaux d'arbitres sont encore en cours de constitution.

En plus du manque d'arbitres, nous constatons un manque d'OTM, notamment en haut niveau.

Comment faire pour résoudre ces problèmes sachant que beaucoup de clubs ne se sentent pas concernés sauf quand ce sont leurs rencontres qui sont non couvertes ?

- Réclamation

Le match AS Niort / Grande Champagne en RM2, doit être rejoué la première journée de rattrapage le 2 novembre 2013.

- CD86

JC Brunet a démissionné de son poste de président de la CDO 86. Le comité 86 recherche un remplaçant.

SPORTIVE

- Appel de Rochefort contre la ligue suite au rattrapage de Montamisé en RM3 : la Chambre d'Appel Fédérale a débouté le club de Rochefort.
- Appel de l'AS Niort contre la décision de la ligue pour la non qualification de son équipe U15M en championnat régional

Dans l'hypothèse où la Chambre d'Appel fédérale donnerait raison à l'AS Niort, le calendrier du championnat U15 M 2^{ème} division sera modifié avec une poule à 7 équipes.

- Divers

Les inscriptions pour les coupes de la ligue ont été envoyées dans les clubs.
L'envoi des feuilles de match par internet fonctionne bien.

- Sanctions

Lors du match Aytré / Tasdon un joueur de Tasdon a joué sans être licencié. La rencontre est donc perdue par pénalité par Tasdon.

COMED

Il faudra prévoir de demander des copies des examens médicaux plutôt que les originaux car cela évitera de devoir les renvoyer à leur propriétaire.

L'utilisation de fichiers partagés pour la validation des dossiers médicaux des arbitres et des sur-classements a permis d'améliorer la qualification des licenciés concernés.

TECHNIQUE

- Réunion

Prochaine réunion le 31 octobre 2013 à Parthenay à l'occasion du prochain CIC. Le thème de travail sera les qualifications aux championnats régionaux jeunes.

- Cahier des charges TIC

Le nouveau cahier des charges concernant les TIC est adopté avec quelques modifications :

- ✓ Sur l'autorisation parentale, les parents devront attester qu'ils ont pris connaissance du règlement du tournoi et qu'ils sont d'accord avec celui-ci.
- ✓ Changement d'horaires pour le premier jour : les rencontres seront à 14h30 et 16h30.
- ✓ Le budget maximal devra être de 1200 € maximum.

- Dates TIC / TIL

Le TIL se déroulera du 6 au 8 mars 2014 en Charente Maritime.

Le TIC 2001 se déroulera à Royan les 22 et 23 février 2014.

TRESORERIE

- Pôle espoir

Malgré les relances, une famille n'a pas réglé l'intégralité de la somme due à la Ligue pour la pension d'un espoir du Pôle. Le bureau décide de passer cette somme au compte de pertes et profits. L'ensemble des conventions avec les nouveaux arrivants au pôle ont été signées par les parents.

- Charte de l'arbitrage

Le reversement des amendes de la charte de l'arbitrage 2012-2013 va être effectué très rapidement aux comités.

- Péréquation TIC/CIC

La caisse de péréquation 2012-2013 est validée.

SIEGE DE LA LIGUE

Voir compte rendu en annexe

Le président de la ligue précise que l'objectif de la ligue est de respecter ses engagements financiers avec un apport de 150K€ et un emprunt de 150K€ auprès du Crédit Mutuel cautionné par la FFBB.

Coté social, un accord a été trouvé avec le CD79 pour sa venue dans nos nouveaux locaux. Une première rencontre a eu lieu avec les salariés pour évoquer les problèmes occasionnés par le futur déménagement.

Compte tenu du planning et de notre obligation de faire valider le choix des artisans par le comité directeur, le bureau du 16 décembre devrait être remplacé par un comité directeur. Une information officielle sera faite dans ce sens dès que possible.

SECRETARIAT GENERAL

- Réunion des 4 commissions

La réunion des 4 commissions se déroulera le 24 octobre à La Rochelle.

- AG de Ligue

-

Compte tenu que l'assemblée générale fédérale est décalée chaque saison à la mi-octobre, pour faciliter l'arrêté comptable et la validation des championnats, le président propose que l'AG de la Ligue se fassent vers le 20 juin à compter de la saison 2014-2015

L'AG 2013-2014 se déroulera à Saintes le vendredi 13 juin. 2014.

- Nombre de licenciés

-

Le nombre de licenciés est en baisse, notamment en Charente Maritime, par rapport à la saison dernière à la même époque.

- Plans de développement ligue et comités

Les comités vont travailler leur plan de développement avant de le transmettre à la Ligue pour le 31 janvier 2014. La Ligue devra ensuite finaliser le sien avant de faire venir le spécialiste de la FFBB courant mars 2014 pour validation finale.

TOUR DE TABLE

CD 16 : Cathy Salmon sera absente le 16 décembre 2013

CD 17 : RAS

CD 79 : La salle Belle Fontaine à Parthenay sera fermée pour toute la saison.

Le projet arbitre de club a été lancé.

CD 86 : Le CD cherche un nouveau Président de CDO

Le Président

J. Aymé

Le Secrétaire Général

P. Henri

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR
LUNDI 18 NOVEMBRE 2013
A 19H15 A MENIGOUTE**

ANNEXES

Commission sportive du 14/10/2013

Tournois de qualifications championnat de jeunes :

Sont qualifiés à l'issue du 2^e tour

U17M AS Niort

U17F CIVRAY

U15M ASPTT POITIRES ET NEUVILLE

U13F NORD BOCAGE ET ROYAN

U13M RUPELLA, LA COURONNE, CT LA JARRIE/STROGATIEN, BRESSUIRE

L'AS Niort a fait appel auprès de Chambre d'appel fédérale pour sa non qualification en U15M.
En RM3 Rochefort est débouté de son appel.

Forfaits de Ménigoute en RF3 ; de Pouzioux Vouneuil et de La Jarrie en U20M : les calendriers ont dû être refaits pour ces 2 catégories.

Joueurs suspendus au début de saison

LAMANT Cyril (Soyaux)

THORNTHON JONES Andrew (Stade Poitevin)

Journée Open : pas de problème particulier, un bilan sera fait lors de la prochaine réunion des 4 commissions.

Trophées Michel Chateau et Joëlle Guignard : envoi du courrier pour l'engagement des équipes de départements

Coupe de France

Qualifiées pour les phases nationales

féminines : Rochefort, St Amand, Le Tallud, Cerizay

Masculines : Bressuire

Fautes techniques comptabilisées au 29/09/2013 : 18 FT

Journée du 06/10 en RM3 Tasdon / Aytré, rencontre N° 671 : le joueur CAVAREC (Tasdon) n'est pas licencié. Match perdu par pénalité.

Horaires jeunes

Pour la deuxième phase, proposition de mettre les horaires suivants :

U17 à 17h00. U15 et U13 à 15h00.

Compte rendu de la commission siège

- 1) Le permis de construire nous été accordé fin aout après avoir été obligés de procéder à quelques modifications telles que l'accès aux personnes à mobilité réduite, le surhaussement par rapport à route.
- 2) Les études de sol ont été faites et le rapport est satisfaisant. Rien de particulier pour les fondations.
- 3) La société SPS pour la sécurité des travaux a été choisie pour la mise en place des règlements vis-à-vis des artisans destinataires des appels d'offre.
- 4) Une réunion de finalisation du cahier des charges a eu lieu le 7 octobre avec l'architecte. De nombreux points ont été évoqués et validés par les 2 parties.
- 5) La ligue a 2 listes d'artisan : sa propre liste avec des artisans sélectionnés selon nos connaissances et avec lesquels nous avons eu un premier entretien en juin, une seconde liste d'artisans communiquée par l'architecte avec lesquels il a l'habitude de travailler.
- 6) Les appels d'offre seront gérés par la ligue. Ils seront envoyés et ou mis à disposition sur plateforme aux artisans listés.
- 7) Le calendrier prévisionnel est en annexe.
- 8) Le choix des artisans par la commission après étude des offres par l'architecte et les devis correspondant seront soumis au comité directeur de décembre (remplacement du bureau initialement par un comité directeur).

Le 12 octobre 2013
Jack Aymé

Planning Prévisionnel du siège																					
Étapes	Dates																				
		30-janv.-13	21-janv.-13	31-mars-13	31-mai-13	30-juin-13	15-juil.-13	30-oct.-13	20-nov.-13	20-nov.-13	30-nov.-13	01 - 15/12/2013	15-déc.-13	16-déc.-13	16-janv.-14						
SIGNATURE COMPROMIS TERRAIN																					
CHOIX DE L'ARCHITECTE																					
2 REUNIONS PREPARATIONS																					
REUNION PERMIS DE CONSTRUIRE																					
SIGNATURE ACHAT TERRAIN																					
DEPOT DU PERMIS DE CONSTRUIRE																					
APPEL D'OFFRES DES ARTISANS																					
OUVERTURE DES PLIS																					
DEMANDE DE PRÊT																					
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES																					
NEGOCIATION ARTISAN																					
OBTENTION DU PRÊT BANCAIRE																					
CHOIX DES ARTISANS VALIDATION DEVIS																					
DEBUT DES TRAVAUX																					
RECEPTION DES TRAVAUX																					
EMMENAGEMENT																					????

Compte rendu de la CRO

– Bureau du 14/10/2013–

Nouvelles organigramme de la CRO
Organigramme de la CRO Poitou-Charentes

Président : François WATRIN
Vice-président : Philippe MEJEAN
Responsable du groupe technique : Sébastien AUTHIER, assisté de Stéphane CLOCHARD, Ramsès HAMDI et Jacky GRELLIER
Responsable administratif : Cathy CHAMPCOURT
Intendante des stages de la ligue : Cathy CHAMPCOURT
Secrétaire : Pierre BONNAUD
Répartiteurs des désignations arbitres : Michel SABATHE
Responsables des observations : Jacky GRELLIER, Laurent DARFEUILLE
Responsable des OTM : Annie GIRARDEAU
Commission technique des OTM : Christine FORESTIER, Céline MECHIN, Nicole UZENAT, Lionel BOUGEOIS
Membres de la CRO :
Les présidents des 4 CDO : Stéphane CLOCHARD, Philippe MEJEAN, Jean Christophe BRUNET, Mickael GESSON, Christine GUITARD.

Les stages

14/15 septembre 2013

Les résultats du QCM sont très faibles en CF3. Ce QCM d'origine fédérale est apparu d'un niveau supérieur à celui correspondant au niveau demandé aux stagiaires. Il semble que pour des niveaux supérieurs, les QCM semblent plus faciles. Pour les tests physiques, tout le monde est reçu. De ce stage, la ligue doit pouvoir compter sur 7 ou 8 arbitres pour officier en CF3.

2/3 novembre 2013

Arbitres en formation, les R2/1 plus les arbitres CF3 absents au stage des 14/15 septembre. Ajouter sur la convocation d'apporter le code de jeu à jour qui peut être téléchargé. Une discussion concernant les arbitres ayant évolué en championnat de France et qui sont de nouveaux en championnat de ligue est engagée, il est mis en avant que ceux-ci doivent avoir un rôle de tuteur et de retour d'expérience auprès de nos jeunes potentiels soit en arbitrant soit en formation.

Référentiel

Objectif de la fédération : les directives sur les modules de formation sont attendues avant la fin du mois. Il y aura quelques modifications par rapport à la saison dernière L'examen aura lieu à Angers pour toute la zone Ouest entre le 15 et le 31 mai 2014.

La formation commencera début novembre, sera dispensée par la ligue Poitou-Charentes et complétée au moyen du procédé informatique e-Learning.

JNA

Le budget du partenaire la Poste ayant été très fortement diminué, la ligue recevra 40 de chemisettes d'arbitre pour l'ensemble des 4 comités, ce qui est un nombre nettement insuffisant. Les comités envisagent d'acheter le nombre de chemisettes manquantes pour permettre de remettre des chemisettes à tous les arbitres validés. La fédération demande d'organiser des remises groupées au sein de la ligue. Vu le nombre de stagiaires par département, les 4 CDO souhaitent qu'il soit reversé le même nombre de chemisettes par département

Désignations :

À ce jour, 92 arbitres sont désignables en ligue POITOU CHARENTES à ce jour pour 56 rencontres

Sur 92 arbitres, 13 ne sont pas validés à ce jour soit 79 qui peuvent officiés

Nous avons 20% de retour sur les premières désignations qui sont effectués, ce qui nous fait 63 arbitres à disposition pour nos rencontres.

Dossier médicaux :

A ce jour 13 dossiers arbitres ne sont toujours pas validés

Dans les CDO (Commission Départementale des Officiels) les arbitres intervenant sur les championnats départementaux ont bien respecté les consignes fédérales pour les ECG. En CDO 16 il manque 5 ECG sur 20 arbitres. En CDO 17 il manque 20 ECG sur 70 arbitres. En CDO 79 il manque 2 ECG sur 66 arbitres. En CDO 86 il manque 3 ECG sur 30 arbitres. Ce sont d'excellents résultats.

Après, il est certain que nous avons eu un nombre non négligeable d'arrêts d'arbitrage, un peu supérieur aux années précédentes.

La charte de l'arbitrage :

C'est le texte de l'annuaire fédéral qui est préconisé par la CRO et les CDO.

Les OTM :

2 arrêts : Chantal CHEVALEYRE du CD 16 et Karine MATHORE du CD 79

Désignations : Il y a un problème en PRO B : le championnat se déroule en partie en semaine, et les OTM ne sont pas forcément disponibles. On se dépanne avec les Pays de la Loire et le Limousin.

Des OTM doublent à St Clément des Baleines, en changeant de poste au 2e match. Certains week-end, on n'a pas de chrono à mettre à disposition le samedi soir. Constat sur les matches de championnat de France jeunes : le poste des 24 secondes étant désigné, il faut que les clubs jouent le jeu pour les autres fonctions de la table. Il faut prévoir des personnes sur tous les postes de la table. Trop de personnes n'arrivent que quelques minutes avant le match. Ce n'est pas à la personne désignée au 24 secondes de remplir la feuille de match. De plus, chaque poste doit être tenu pendant tout le match. Il ne doit pas y avoir de changement à la mi-temps.